

***Courrier envoyé à l'ensemble des OS et direction par la CGT SLS***

**Positionnement CGT**

Lors de cette négociation, la CGT a pu apprécier l'avancement positif concernant les revendications CGT et notamment lors des dernières réunions.

Nous validons votre réponse concernant notre revendication sur la notion de salaire mini SLS. A savoir 27000€/an.

Comme vous le savez pour la CGT, et on tient à le rappeler dans ce courrier, nous avons un point qui va être incontournable lors des prochaines NOE : la Négociation sur une valeur d'AG ou d'AI pour tous garantie afin de faire face au risque d'inflation du cout de la vie !! Par conséquent la CGT sera favorable à la signature de cet accord.

Nous profitons également de ce courrier pour vous communiquer une partie de nos revendications concernant cette mise en place NCC chez SLS :

***Nous revendiquons l'ouverture de négociation sur :***  
***Statut Tuteur***

***Système de reconnaissance de la poly-compétence***

***Négociation concernant les postes F11 et plus (reconnaissance de l'ancienneté pour tous, mini grille de salaire SLS, prime de déplacement, pointage journée, suppression des décotes mini grille emplois F, garantie d'évolution salarial nouveaux embauchés, ouverture au forfait heure sur SLS...)***

Cordialement  
DSC CGT

Après avoir consulter les bases syndicales, et quand il a été possible les salariés de chaque site, **la CGT SLS** a donné son positionnement.

**avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ**

**Depuis plus de 6 ans, notre organisation syndicale dénonce la signature de cette nouvelle convention collective et les reculs sans précédent que cela produit sur l'ensemble des travailleurs de la métallurgie.**

***Mais ça vous le savez tous !!***

**Depuis le début de cette négociation propre à SLS l'objectif de notre organisation était de protéger les salariés de l'arrivée de cette NCC dans notre entreprise.**

**Le message est clair et il était déjà annoncé avec la signature au niveau de la branche de cette NCC : on allait tous y perdre !!**

**(merci aux OS qui ont participé à la mise en place de ces reculs !!!)**

# Mais alors chez SLS on a obtenu quoi ?

Le point de repère n'est pas nos conquies d'aujourd'hui mais l'obligation de passage au 1er janvier 2024 vers cette nouvelle convention collective...  
le nouveau socle « statut des métallos » !!!

Il était plus que nécessaire que **la CGT** rentre dans cette négo avec force pour détricoter les reculs programmés par la mise en place de cette NCC.

## Qu'a-t-on obtenu ?:

- ✦ Jusqu'à la dernière minute un accord avec la direction pour avoir un mini société de 27000€ annuel.
- ✦ Une prime ancienneté revalorisé grâce au maintien de notre valeur du point et extension à 18 ans
- ✦ Des mini grille au-dessus de la NCC
- ✦ La revalorisation des coeff devant accueillir les salariés diplômés (fumisterie avec le paiement à la tâche)
- ✦ Le maintien d'une notion d'A1 et « promo »
- ✦ L'augmentation de salaire en cas de changement d'emploi
- ✦ Mais surtout le maintien de salaire et prime ancienneté en cas de changement d'emploi moins coté !!
- ✦ La création de groupes fermés pour protéger le rythme de travail actuel de l'ensemble des salariés

Vous pouvez retrouver l'ensemble des com **CGT** au cours de cette négociation sur insite :

[Mon espace RH / Dialogue Social / la CGT Safran / CGT Safran / Sites sociétés / CGT Safran Landing Systems](#)

Ou en flaschant ce QR code : ● ● ● ➔



## CONCLUSION

En **signant** cet accord nous apportons des garanties collectives aux salariés sur les emplois de A1 à E10, mais les négociations sur les autres emplois ne sont pas encore terminées ... elles n'ont pas encore commencé !!! Nous ne cesserons de le dire et de l'écrire, il est urgent que l'ensemble des OS travaillent ensemble pour apporter aux salariés de SLS les meilleures garanties collectives et construire un rapport de force permettant un jour d'utiliser le mot « **GAGNER** ».

Il est important de rappeler que cette **signature** ne change pas notre vision **CGT** sur la nocivité de cette NCC. La remise des fiches emploi pour une très grande majorité des salariés est une aberration. Si pour certain c'est une « aubaine » aujourd'hui n'oubliez pas que les effets de cette NCC seront produits tout au long de la carrière...

**NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES OS A CONSTRUIRE UN CAHIER REVENDICATIF POUR REpondre AU BESOIN DES SALARIES ET RENDRE NOTRE ENTREPRISE ATTRACTIVE AFIN DE REpondre AUX DEFIS DE DEMAIN.**

Les DSC CGT le 08/11/2023

## REJOINS NOUS

